



## AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

### SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

#### - Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaines du 29 juin au 12 juillet 2018

##### Tunisie

- *Le Conseil d'administration du FMI valide la troisième revue du programme économique et permet ainsi le décaissement de 249 M USD à la Tunisie*
- *La Banque Mondiale accorde deux prêts à la Tunisie, d'un montant total de 630 M USD*
- *La Tunisie est de plus en plus intégrée dans les chaînes de valeur mondiales selon l'OCDE*
- *L'agence Moody's confirme la note souveraine (B2) du pays, assortie d'une perspective stable*

##### Libye

- *La crise dans le croissant libyen est en voie d'être réglée*
- *Des initiatives ont été entreprises pour unifier à terme les banques centrales et cours des comptes libyennes*
- *L'Italie réaffirme sa présence diplomatique en Libye*

## TUNISIE

- *Le Conseil d'administration du FMI valide la troisième revue du programme économique et permet ainsi le décaissement de 249 M USD à la Tunisie*

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 6 juillet 2018 la troisième revue du programme de réformes économiques dont bénéficie la Tunisie, qui prend la forme d'un Mécanisme élargi de crédit (MEC). Cette validation permet le décaissement d'environ 249 M USD, ce qui porte le montant total des décaissements effectués au titre de ce programme débuté en mai 2016 à près de 1 139 M USD. Dans son [communiqué](#) officiel, le FMI mentionne des recommandations de politique économique s'inscrivant dans la continuité de la revue précédente. Le redressement des finances publiques doit être une priorité selon le FMI, via une hausse des recettes publiques. Il convient notamment de relever à nouveau les prix de l'énergie, compte tenu de l'augmentation du prix du baril de pétrole. Le FMI préconise une nouvelle hausse du taux directeur à l'avenir dans le cas où l'inflation ne serait pas jugulée (+7,8% en juin 2018 en g.a., après +7,7% en avril et en mai). Le FMI est également favorable à une flexibilisation du dinar (qui demeurerait surévalué) afin d'améliorer le solde de la balance courante et de reconstituer le niveau des réserves de change (76 jours d'importation au 12 juillet). Le FMI veille à ce que ce programme intègre la dimension sociale, à travers le renforcement du système de protection sociale en vigueur. Le FMI soutient les réformes structurelles mises en œuvre en Tunisie, visant notamment à libéraliser l'investissement et à lutter contre la corruption. Enfin, le FMI souligne l'importance du partenariat entre les bailleurs de fonds et la Tunisie afin d'assurer la transition économique vers une croissance inclusive.

- *La Banque Mondiale accorde deux prêts à la Tunisie, d'un montant total de 630 M USD*

Dans un [communiqué](#) officiel publié le 28 juin, la Banque mondiale a annoncé être parvenue à un accord pour l'octroi d'un prêt à la Tunisie s'élevant à 500 M USD. D'une maturité de 28 ans (dont une période de grâce de 5 ans), ce prêt sera versé en une seule fois, avec un taux d'intérêt faible (maximum 1%). Il vise à soutenir financièrement le programme de réformes du gouvernement tunisien, en privilégiant trois axes : (i) éliminer les obstacles à l'investissement, au commerce et à l'entrepreneuriat (via une amélioration de l'accès aux marchés et aux crédits par les PME) ; (ii) réformer le secteur de l'énergie pour le rendre plus efficace, soutenable et inclusif (en réduisant les subventions de l'électricité et du gaz) (iii) promouvoir une plus grande inclusion économique et sociale (par le développement du système de protection sociale). A l'occasion de la visite à Tunis le 11 juillet 2018, de Ferid Belhaj, vice-président de la banque mondiale pour la région MENA et de la directrice du département MENA, Marie Françoise Marie-Nelly, la Banque mondiale a également annoncé l'octroi d'un prêt de 130 M USD (320 M TND), dédié à l'accompagnement des autorités dans le processus de décentralisation.

- *La Tunisie est de plus en plus intégrée dans les chaînes de valeur mondiales selon l'OCDE*

Le département des Affaires économiques de l'OCDE a publié [un rapport](#) intitulé « Insertion de la Tunisie dans les chaînes de valeur mondiales et rôle des entreprises *offshore* ». Dans ce rapport, l'institution affirme que le degré d'ouverture commerciale de la Tunisie et son niveau d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales se sont fortement accrus depuis le milieu des années 1990. Selon l'OCDE, cela s'explique notamment par l'assouplissement progressif des barrières tarifaires et non tarifaires, la signature d'accords de libre-échange et la création du régime *offshore*. En outre, la hausse des exportations tunisiennes serait tirée par le secteur manufacturier. De bonnes performances sont observées dans les secteurs plus intensifs en technologie et compétences, tels que l'électronique, la mécanique, l'électrique, la pharmaceutique et le plastique. Cela serait lié d'une part aux investissements de long terme réalisés par le pays dans le secteur de l'éducation (notamment les sciences et l'ingénierie) et d'autre part à la position géographique du pays, très proche du marché européen. Toutefois, la valeur ajoutée de ces activités est faible en raison du rôle « d'assemblage » auquel est cantonné le pays. Enfin, les exportations tunisiennes restent fortement concentrées sur un petit nombre de partenaires commerciaux – les quatre premiers partenaires (France, Italie, Allemagne, Espagne) représentaient 61% des exportations en 2015.

- *L'agence Moody's confirme la note souveraine (B2) du pays, assortie d'une perspective stable*

L'agence *Moody's* a publié, mardi 3 juillet, [un communiqué](#) dans lequel elle a confirmé la note de la dette souveraine (B2) de la Tunisie, assortie d'une perspective stable. Elle justifie cette décision par la prise en compte par anticipation du décaissement accordé par le FMI dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> revue du programme, qui assure le financement de la moitié du budget du gouvernement. Cependant, la perspective de la note pourrait évoluer de stable à négative si le retard pris par la Tunisie dans la mise en œuvre du programme de réformes du FMI limite les capacités d'accès au financement du gouvernement et/ ou si les réserves de change de la Banque Centrale continuent à diminuer. Par ailleurs, l'agence de notation financière *Moody's* estime la croissance économique à 2,8% en 2018 et à 3% en 2019 (contre 1,7% pour 2017). Le ratio de la dette publique atteindrait 72% du PIB en 2018 et 73% en 2019, en lien avec la dépréciation du dinar. L'agence souligne que la reprise du tourisme aura un effet multiplicateur sur l'économie tunisienne, notamment pour le secteur bancaire.

## LIBYE

- *La crise dans le croissant libyen est en voie d'être réglée*

L'Armée de libération nationale de Khalifa Hafter a annulé en début de semaine la décision de transfert de la gestion des infrastructures pétrolières du croissant pétrolier à la « National Oil Corporation Est » (NOC). Le président de la NOC de Tripoli, seule reconnue au titre des résolutions onusiennes a alors levé l'état de force majeure. La production de pétrole devrait ainsi reprendre progressivement pour revenir à son niveau habituel. Au 9 juillet, la NOC estimait les pertes à près de 15 millions de barils de pétrole, ce qui aurait privé l'économie libyenne de plus d'1 Md USD avec des pertes journalières moyennes estimées à 67 M USD.

- *Des initiatives ont été entreprises pour unifier à terme les banques centrales et cours des comptes libyennes*

Fayez Sarraj, président du Conseil présidentiel, a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à créer une commission internationale pour contrôler les dépenses et transactions des Banques centrales de Tripoli et El Beida (non-reconnue). En parallèle, le président de la Cour des comptes, Khaled Chakchak, a créé une commission chargée de communiquer avec la Cour des comptes d'El Beida (non reconnue) afin d'unifier les deux institutions.

- *L'Italie réaffirme sa présence diplomatique en Libye*

Suite à la visite du Ministre italien des Affaires Etrangères en Libye, les deux pays ont réactivé leur « traité d'amitié » de 2008 suspendu au lendemain de la révolution en 2011. Le traité de 2008 prévoyait un investissement italien de 5 Mds EUR en Libye en compensation de la période coloniale, en contrepartie d'une lutte renforcée contre les migrations illégales au départ des côtes libyennes.